

Synthèse de la presse du vendredi 7 – 06 – 2013

Santé

Protection contre la maladie : L'AMO ENRÔLE LES CMIE

La CANAM et l'INPS ont signé une convention permettant d'offrir le paquet minimum de soins aux usagers des entreprises. La Caisse nationale d'assurance maladie (CANAM) compte de nombreuses structures conventionnées à l'Assurance maladie obligatoire (AMO) pour offrir des soins de santé de qualité aux assurés. Elle vient d'élargir cet éventail en enrôlant les centres médicaux inter-entreprises (CMIE), relevant de l'Institut national de prévoyance sociale (INPS). Les deux parties sont engagées à renforcer leur partenariat. Cette volonté a été matérialisée hier au siège du CMI de Faladié par la signature d'une convention spécifique entre la CANAM, en charge de la mise en œuvre de l'assurance maladie obligatoire, et l'INPS. La cérémonie, présidée par le ministre de l'Action humanitaire, de la Solidarité et des Personnes âgées, le Dr Mamadou Sidibé, s'est déroulée en présence de ses homologues de la Santé, Soumana Makadji, et de l'Emploi et de la Formation professionnelle, Mme Diallo Dédia Mahamane Kattrra. On y notait aussi la présence de Luc Togo, le directeur général de la CANAM, de Bréhima Noumoussa Diallo, son homologue de l'INPAS, et de nombreux invités.

Source : Essor

Accès des populations aux soins santé : L'AMM ET LA FENASCOM SE DONNENT LA MAIN

L'Association des municipalités du Mali (AMM) et la Fédération nationale des associations de santé communautaire du Mali (FENASCOM) ont signé lundi une convention de partenariat. La cérémonie a eu lieu dans les locaux de l'AMM. La collaboration qui vient d'être scellée entre les deux partis va durer trois ans et favoriser un accès équitable et durable des populations aux soins de santé de qualité. La convention fixe cinq objectifs : contribuer à l'amélioration de la fourniture des soins de santé aux populations, encourager la gestion concentrée et partagée entre les collectivités et les ASACO, accroître le taux de fréquentation des centres de santé par les femmes enceintes, les nouveaux nés et les enfants, renforcer les connaissances des acteurs locaux pour une meilleure gestion de la santé au niveau local et enfin développer des actions communes de plaidoyer/lobbying auprès du pouvoir central pour une décentralisation effective en matière de santé.

Source : Essor

Politique

Les mécanismes de résolution du contentieux électoral des élections présidentielles et législatives

La constitution du Mali affirme que le principe de la République du Mali est le gouvernement du Peuple, par le Peuple et pour le Peuple ; que la souveraineté appartient au peuple tout entier qui l'exerce par ses représentants ou par voie de référendum ; qu'aucune fraction du peuple ni aucun individu ne peut s'en attribuer l'exercice. Elle consacre le multipartisme. Cette constitution du 25 février 1992 souscrit à la Déclaration universelle des droits de l'homme du 10 décembre 1948 et à la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples du 27 juin 1981 qui, elles aussi, traitent, entre autres, des élections politiques. L'article 21 de la Déclaration universelle des droits de l'homme dispose : « Toute personne a le droit de prendre part à la direction des affaires publiques de son pays, soit directement, soit par l'intermédiaire de représentants librement choisis.

Source: Bonne Lecture

Présidentielle de 2013 : Tiébilé Dramé n'est pas prêt à sacrifier sa candidature pour sa mission de négociateur

Membre fondateur du mouvement démocratique, et du Front pour la sauvegarde de la démocratie et la République (FDR), négociateur désigné par le président de la République par intérim pour le dialogue avec le MNLA, Tiébilé Dramé n'est pas prêt à sacrifier sa candidature pour « sauver » le Mali. Candidat à la présidentielle depuis 1994, Tiébilé Dramé ne veut pas rater l'occasion de porter ses participations à quatre aux joutes présidentielles. Sans l'avoir officialisé, le potentiel porte-étendard du Parena semble partant pour la présidentielle de juillet prochain.

SOURCE: Le Débat

Présidentielle 2013 / Dr Aboubacrine Assadek, candidat à l'élection présidentielle signe le code de bonne conduite

Dans le cadre de l'élection présidentielle de juillet 2013, sur initiative du national démocratique institute (NDI), des partis politiques maliens et des candidats à l'élection présidentielle de juillet 2013, ont signé le 4 juin 2013, au grand hôtel de Bamako, un Code de bonne conduite. Absent lors de cette cérémonie, Dr Aboubacrine Assadek, candidat indépendant à l'élection présidentielle de juillet 2013, soutenu par le Réseau handi action développement et perspective Mali, n'a pas voulu rester à la marge de cette initiative du NDI qui contribue à avoir des élections apaisées au Mali. Le 6 juin 2013, accompagnés de Didia Traoré, Président du Réseau handi action développement et perspective Mali et de plusieurs militants, Dr Aboubacrine Assadek a signé le code de bonne conduite des partis politiques et des candidats aux diverses consultations électorales au Mali.

Source: Le républicain

Gouvernement

Visite de courtoisie au Premier ministre Diango Cissoko du tout nouveau patron de la MINUSMA, Bert Koenders

Le diplomate néerlandais Bert Koenders, précédemment chef de l'opération des Nations unies en Côte d'Ivoire (ONUCI), et qui vient d'être nommé au Mali pour prendre la tête de la MINUSMA, a rendu le jeudi 06 juin 2013, une visite de courtoisie au Premier ministre Diango Cissoko. Chargé d'assurer la transition entre les 6 000 hommes de la force africaine MISMA et des casques bleus deux fois plus nombreux attendus début juillet, Bert Koenders devra surtout poursuivre le processus politique et encourager le dialogue entre Bamako et le MNLA.

Source: Primature

Opération Serval : 111 MILITAIRES DÉCORÉS

Ils ont été distingués par notre pays pour s'être battus, et parfois sacrifiés, pour la liberté, la démocratie et contre la barbarie et le crime organisé. Le ministre de la Défense et des Anciens Combattants, le général Yamoussa Camara, a présidé hier au secrétariat général de la présidence à Koulouba, la cérémonie de décoration honorifique de 111 soldats français de l'opération Serval. Onze d'entre eux, encore présents sur le sol malien, ont reçu au cours de cette cérémonie leur médaille. Les cent autres soldats distingués ont déjà regagné leur pays. Leurs distinctions ont été remises au général de Saint Quentin, le chef d'Etat major de l'opération Serval, qui se fera un devoir de les faire parvenir à leurs destinataires.

Source : Essor

Assemblée nationale : ETAT D'URGENCE III

La consolidation de la situation et la pérennisation d'un climat apaisé pour le parachèvement de la reconquête de l'intégrité du territoire et l'organisation d'élections libres et transparentes plaident pour la prorogation de l'état d'urgence. Deux membres du gouvernement ont répondu hier aux questions orales des députés à l'Assemblée nationale. Oumar Bouri Touré, élu à Goundam, avait adressé des questions orales au ministre l'Economie, des Finances et du Plan sur la prolifération des produits asiatiques, le libéralisme et la protection de notre industrie. Le ministre de l'Education, de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues nationales et de l'Instruction civique devait répondre aux questions de Hamadoun Aladji Sidibé, élu à Youwarou, sur le cas du directeur de l'école fondamentale de Sah relevé de ses fonctions, une semaine après sa nomination.

Source : Essor

Protection des Droits Humains au Mali : Le ministre Malick Coulibaly dans les gardes-à-vue

« Évites la mauvaise réputation parmi tes semblables La renommée est dangereuse, son fardeau est léger à soulever, pénible à supporter et difficile à déposer. L'avocat en plus de sa réputation, n'est digne de porter la robe, s'il n'a pas de cœur », disait Hésiode, écrivain et philosophe grec. Tel semble être le crédo du jeune ministre de la justice du Mali, Dr Malick Coulibaly. Conscient du rôle qu'il doit jouer et les tâches ardues qui l'attendent, le ministre Coulibaly, depuis sa nomination à la tête du département de la justice, est entrain d'apporter des innovations majeures au sein de l'appareil judiciaire de notre pays. Intrépide juriste, possédant l'audace, le courage, le don de soi, l'esprit de suite et de prévision, Malick Coulibaly en tandem avec ses collaborateurs, est au four et au moulin pour redorer l'image de la justice malienne. Dans sa croisade contre l'impunité et le respect des Droits Humains au Mali, le premier responsable du département de la justice en a fait un sacerdoce ; gage de toute réussite sociale. C'est pourquoi, le ministre Coulibaly, en homme averti, n'hésite pas à faire des visites inopinées dans les gardes-à-vue de certains commissariats de la ville de Bamako. Le dimanche dernier, 2 juin 2013, il a effectué une visite surprise au commissariat de police du 15ème Arrondissement sise à Bacodjicoroni ACI. Selon nos sources, c'est aux environs de 14 h, que le ministre Coulibaly, au volant de sa voiture s'immobilisa dans l'enceinte du commissariat. Les policiers en poste, surpris de le voir descendre, accourent vers lui et tiennent immédiatement le repos. Et les salutations d'usage s'ensuivirent pour se prolonger devant les grilles du garde-à-vue. A ce niveau, c'était la stupéfaction et la joie chez les prévenus. Puisqu'ils n'en croyaient pas de voir physiquement le ministre de la justice devant les grilles entrain d'échanger avec eux. Aux différentes questions posées par le ministre Coulibaly suite à leurs conditions de garde-à-vue, les prévenus ont tous affirmé qu'ils sont très bien traités par les policiers. Car les locaux sont propres et les délais de prévention ne sont pas dépassés. Le ministre Coulibaly, en tenue décontracté, face aux prévenus, a tenu à leur dire que nul n'est à l'abri de la prison ; et que l'idéal de la construction de la prison, c'est de parer aux éventuels égarements de l'individu dans la société. La machine judiciaire est là pour tout le monde ; et dorénavant, elle tranchera de façon équitable pour les justiciables. Bref, c'est sur des notes d'espoir que le ministre Coulibaly a pris congé de ses visiteurs d'un jour. Voilà résumé en quelque sorte la journée dominicale du ministre de la justice.

Source: Bonne Lecture

Actualités

Des soldats maliens sont entrés dans Kidal

Selon des sources militaires maliennes, des soldats des FAMA sont entrés ce jeudi dans la ville de Kidal. Ils seraient au nombre de cinquante et mènent une mission de reconnaissance. L'information a été donnée par le porte-parole de l'armée malienne, le colonel Souleymane Maïga. Selon lui, des militaires maliens sont arrivés ce jeudi à Kidal (extrême Nord-Est du Mali), ville contrôlée par deux groupes armés. Ils seraient une cinquantaine de militaires, une petite unité de reconnaissance, partie préparer le terrain au reste de la troupe. Il semble que du côté de l'armée malienne, on souhaite confier la mission de la reconquête de Kidal au bataillon Waraba, formé en ce moment par une mission d'instructeurs européens. Le groupe de 50 militaires occupent pour l'instant, le camp militaire qui était tenu par les troupes tchadiennes.

Source: Journal du Mali

Négociations officielles entre l'Etat malien et les rebelles touaregs du MNLA : Tiébilé Dramé espère qu'un accord sera signé dès lundi

Après deux semaines de discussions informelles, les négociations officielles commencent ce vendredi 7 juin entre l'Etat malien et les rebelles touaregs du Mouvement national de libération de l'Azawad (MNLA). Le but est de régler le cas de la ville de Kidal, contrôlée par le MNLA depuis fin janvier, en vue de l'élection présidentielle prévue dans tout le Mali le 28 juillet. Les négociations se tiendront sous les auspices du Burkina Faso. RFI a rencontré le négociateur de l'Etat malien, Tiébilé Dramé, juste avant son départ pour Ouagadougou. Il se veut confiant.

Source: RFI

Médiation de Tiebilé Dramé avec les groupes armés du nord / Un accord sera signé ce lundi 10 juin à Ouaga

Le médiateur malien Tiebilé Dramé, conseiller spécial du président Dioncounda Traoré, a fait de son cheval de bataille, la résolution 2100 du Conseil de sécurité, adoptée le 25 avril, en vertu du Chapitre VII de la Charte des Nations Unies. Cet instrument lui permet d'inviter les groupes armés à déposer les armes pour permettre à l'Etat malien d'exercer librement sa souveraineté sur l'ensemble du territoire national, y compris le déploiement de l'administration, de l'armée malienne, de tous les services techniques nécessaires au travail d'organisation de l'élection présidentielle, qui commence le 28 juillet 2013.

Source: Le républicain

Economie

PNUD-UE-Belgique : 11 MILLIARDS DE FCFA POUR LE PROCESSUS ELECTORAL

Ce fonds va donner un coup d'accélérateur aux activités préparatoires des élections et renforcer les activités de sensibilisation et de mobilisation. C'est un truisme que de dire que les partenaires techniques et financiers sont fortement mobilisés pour la bonne organisation des échéances électorales

Source : Essor

Education

Cérémonie de clôture d'activité : Le Centre Monseigneur Luc Sangaré toujours fidèle à ses idéaux

La salle de conférence du Centre d'Etude et de Culture pour Jeunes Monseigneur Luc Sangaré a servi de cadre, le mercredi dernier, pour la tenue de la cérémonie de clôture des cours d'anglais et de soutien. Menée en partenariat avec l'ambassade des Etats Unis d'Amérique au Mali, cette activité a réuni plusieurs membres et sympathisants dudit centre. C'est dans une ambiance digne de l'évènement, marquée par une prestation théâtrale sur l'importance de l'anglais, que la Directrice du centre a pris la parole pour rendre un vibrant hommage à l'endroit de l'Ambassade des Etats Unis à Bamako. La sœur Rosalie, dans son allocution, a retracé l'historique du centre et son évolution jusqu'à nos jours. Elle a souligné l'accompagnement des partenaires au rang desquels figure principalement l'Ambassade des USA. « L'Ambassade des USA à Bamako est le premier partenaire et le plus fidèle », a-t-elle souligné. Depuis la création du centre jusqu'à nos jours elle nous a pas abandonné a ajouté la sœur Rosalie avant de réaffirmer toutes ses gratitude à l'ambassade à travers son service culturel. Madame la directrice a également souligné une avancée remarquable des activités du centre quant au renforcement des capacités et à l'équipement. Avant de terminer, la directrice a vivement salué madame Stephanie Syptak, les volontaires américains qui ont bien voulu dispenser les cours d'anglais, les enseignants locaux, les élèves et étudiants ainsi que toute son équipe. La représentante de l'ambassade des USA a, dans son allocution, témoigné le courage et la détermination des responsables du centre. Elle a, au-delà d'un savoir-faire, encouragé et salué le sacrifice persévérant des membres du centre avant d'affirmer la disponibilité de l'ambassade pour son accompagnement. Elle a également invité les jeunes à venir découvrir la bibliothèque de l'ambassade qui reste à la disposition des membres du centre. Les interventions des représentants des élèves et étudiants, la prestation poétique en anglais présentée par M. Kamissoko et les mots de sagesse de l'Abbé Timothé Diallo, représentant de l'archevêque Jean Zerbo pour la circonstance, ont donné plus de saveurs et de ferveur à cette cérémonie. Vivement les prochaines éditions.

Source: Le Flambeau

Sports

Eliminatoires de la coupe du monde : Cameroun, SAMUEL ETO'O FORFAIT

Alors que les Lions Indomptables doivent affronter le Togo et la RD Congo pour le compte des éliminatoires de la Coupe du monde 2014, Volker Finke va devoir se passer des services de Samuel Eto'o. L'attaquant camerounais s'est blessé avec son club de l'Anzhi. Le staff technique va devoir trouver une solution pour remplacer le capitaine. La nouvelle redoutée par les supporters des Lions Indomptables est tombée dans la soirée de lundi : Samuel Eto'o ne prendra pas part aux deux prochaines rencontres du Cameroun face au Togo et à la RD Congo.

Source : Essor

Nos expatriés : REVOILA ABOUBACAR DJERMA

Depuis son départ de la J. A. en 2007, Aboubacar Djerma n'avait plus donné signe de vie et nombre de compatriotes pensaient que le joueur avait arrêté sa carrière de footballeur pour faire autre chose. En fait, l'ancien joueur des Onze Créateurs, de la Commune II, du Nianan et de la J. A. n'a jamais quitté les terrains de football et n'a pas pensé un seul instant abandonné le ballon rond. La preuve, après avoir séjourné en Tunisie et aux Emirats arabes unis, le joueur de 26 ans vient de signer son premier vrai contrat pro avec Arab Contractors, pensionnaire de première Division égyptienne. «J'ai signé un contrat de deux ans avec Arab Contractors, confirme Aboubacar Djerma.

Source : Essor

Divers

Criminalité : Des Camerounais et Ivoiriens seigneurs de l'escroquerie à Bamako

Le Commissaire principal de police, Adama Baradji dit le Sorcier en charge du Xè arrondissement a ouvert une enquête depuis le début de l'année suite à plusieurs plaintes déposées par des commerçants contre X pour escroquerie et dont la dernière remonte à mars dernier. L'enquête n'a pas encore abouti à l'interpellation d'un quelconque suspect. Aux dires de la majorité des plaignants, tous des commerçants, c'est une association d'escrocs Camerounais et Ivoiriens travaillant avec des nationaux. L'arnaque commence par un coup de fil dont le numéro qui s'affiche sur le téléphone est étranger, émanant de quelqu'un qui se fait passer pour une vieille connaissance de celui qui est appelé. Pour le prouver, l'appelant énumère des noms des membres de sa famille. Une fois le commerçant appelé mis en confiance, son interlocuteur lui propose un marché qu'un émissaire va lui soumettre. C'est un juteux marché poursuit-il, d'un produit contenu dans un bidon de 10 litres que lui vend à 1 million parce qu'il a urgemment besoin de liquidité, mais que le commerçant peut revendre à 5 millions de FCFA, soit un bénéfice de 4 millions. L'escroc explique que c'est un produit rare, très prisé sur le marché mondial. A cet égard, l'interlocuteur remet au commerçant, le contact téléphonique d'un Européen ou plutôt quelqu'un qui imite cet accent, de passage dans un hôtel à Bamako, lequel a remué ciel et terre pour obtenir ledit produit et qu'il est prêt à débours 5 millions pour l'avoir et reprendre aussitôt son avion. Et quand cet Européen est joint au téléphone, il enfonce le clou en disant qu'il est pressé et qu'il envoie incessamment son émissaire avec le chèque et d'apprêter le produit. Jusqu'ici, tous les commerçants piégés ont mordu à l'appât en achetant le produit au prix proposé et en retirant le chèque. Mais à chaque fois, le produit s'est révélé soit de l'huile de moteur ou de table et le chèque supposé encaissable dans une banque de la place, est toujours sans provision. Les auteurs disparaissent et les téléphones s'éteignent. Le chef de la Brigade de recherches en charge de l'enquête invite les commerçants à plus de prudence.

Source: Malijet

Rumeurs

Des militaires français prennent position à Anefis (source militaire)

Un détachement de la force armée française, « Serval », a été déployé, dans la soirée du mercredi au jeudi, à Anefis pour dit-on surveiller les troupes maliennes, a-t-on appris jeudi d'une source militaire malienne. « Les Français ne veulent pas que nous progressions sur Kidal, il va falloir qu'ils définissent clairement leurs intentions dans cette affaire de deux poids deux mesures. Nous espérons que la France comprendra très vite l'urgence de la situation », a déclaré un officier de la force spéciale malienne joint au téléphone. Le bilan définitif des accrochages d'Anefis est de 31 morts côté rebelles, deux véhicules incendiés, 4 véhicules équipés d'armes de guerre saisis et un prisonnier. Le second prisonnier s'est donné la mort au cours de son transfert sur Gao, en cognant sa tête contre la carrosserie du véhicule. Les FAMAS, (forces armées maliennes et sécurité) ont enregistré deux blessés légers. Une source apprend que les rebelles ont quitté la ville de Kidal, pour aller se réorganiser aux alentours. Ils espèrent attendre du renfort qui viendrait de la Libye.

SOURCE: Autre Presse

Congo-Brazzaville : UPADS, le congrès de la discorde

Au Congo-Brazzaville, ce vendredi 7 juin 2013 doit s'ouvrir le congrès de l'UPADS, l'une des principales formations de l'opposition, le parti de l'ancien président Pascal Lissouba. Ce congrès, qui devait être un congrès « *unitaire extraordinaire* », s'annonce plutôt comme une réunion de la discorde. Une partie des cadres de l'UPADS conteste en effet la façon dont il a été convoqué et accuse le pouvoir de tirer les ficelles de cette réunion.

Source : RFI

Au Tchad, deux journalistes et un blogueur sont toujours maintenus en détention

L'organisation de défense de la liberté de la presse Reporters sans frontières (RSF) adresse un message de soutien à nos confrères Eric Topona et Moussaye Avenir de la Tchiré, ainsi qu'au blogueur Jean Laokolé. Les trois hommes sont désormais détenus depuis plus d'un mois. RSF ne conteste pas qu'ils puissent répondre de leurs actes devant la justice, mais elle appelle à leur libération d'ici à la tenue de leur procès.

Source : RFI